Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE

# 2022
# Rapport activité
# Pôle hébergement

Enfance et famille

Protéger l'enfant,
accompagner la famille

**Protéger les enfants, accompagner les familles pour aider chacun à devenir acteur de sa vie**

# Sauvegarde 37 – Le Pôle Hébergement

La Sauvegarde 37 a pour mission la protection et l'accompagnement des enfants, adolescents et jeunes adultes en danger ou en risque de l'être et leurs familles. Elle soutient la parentalité et aide au maintien des liens familiaux, grâce à un dispositif d'accompagnement qui s'adapte à chaque famille. L'Association accompagne chaque année plus de 1 000 enfants orientés par le département 37 et de nombreux départements partenaires. Structurée en deux pôles (milieu ouvert et hébergement), elle comprend 8 établissements et services, un dispositif en partenariat et les services du siège. Les activités se situent principalement sur Tours Métropole Val-de-Loire et certaines ont un rayonnement départemental.

Pour la sécurité de l'enfant ou de l'adolescent le juge des enfants peut décider de l'éloigner de son cadre familial. Les établissements et services du pôle hébergement proposent alors différentes modalités d'accueils et d'accompagnements adaptés à la singularité des situations.

- L'hébergement collectif :
  - → La Maison d'accueil de jeunes enfants (MAJE) : 10 places
    Les jeunes de 3 à 10 ans, présentant une altération grave de leur état somatique, psychique et de leur développement, bénéficient d'un accompagnement éducatif renforcé, sécurisant et stimulant dans une unité de vie collective spécifique.
  - → Les Maisons d'enfants à caractère social-unités de vie (MECS-UV) : 40 places
    Pour les enfants de 11 à 16 ans, présentant une maturité psychique, affective et une autonomie en construction du fait des difficultés liées au parcours, est proposé un accompagnement éducatif permanent individualisé, dans une approche collective.
  - → Les Maisons d'enfants à caractère social-service d'accompagnement de protection de proximité en pré-autonomie (MECS-SAPPPA) : 50 places
    Pour les jeunes de 16 à 18 ans et les jeunes majeurs, dont le processus d'émancipation est fragilisé par un parcours de vie complexe, un accueil en appartements éducatifs collectifs assure une attention, une disponibilité éducative permanente pour un apprentissage sécurisé d'un quotidien plus autonome.
- Le Service de placement familial (SPF) : 6 places
  Les enfants de 0 à 12 ans sont pris en charge par des assistants familiaux, soutenus par une équipe pluri professionnelle.
- Le Service d'accueil personnalisé en milieu naturel (SAPMN) : 46 places
  Pour les jeunes de 16 à 21 ans, en ayant la capacité, l'accueil et l'accompagnement en appartements individuels offrent la possibilité de soutenir les processus d'autonomisation, d'insertion professionnelle et d'intégration sociale et citoyenne.
- Le Dispositif d'accompagnement des mineurs non accompagnés (DAEMNA) : 70 places
  Ce dispositif a pour mission de proposer aux jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA) de 16 à 18 ans, privés de la protection de leur famille sur le sol français, des modalités diversifiées et adaptées à leurs problématiques spécifiques et leurs capacités d'autonomie.

# SOMMAIRE

4 | ORGANIGRAMME DU PÔLE

7 | MOT DE LA DIRECTRICE

8 | SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL

10 | MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE)

13 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE

16 | MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITE EN PRÉ-AUTONOMIE

19 | SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL

22 | DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS

25 | DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

28 | FONCTIONNEMENT

29 | PERSPECTIVES DE TRAVAIL 2023

# ORGANIGRAMME DU PÔLE HÉBERGEMENT

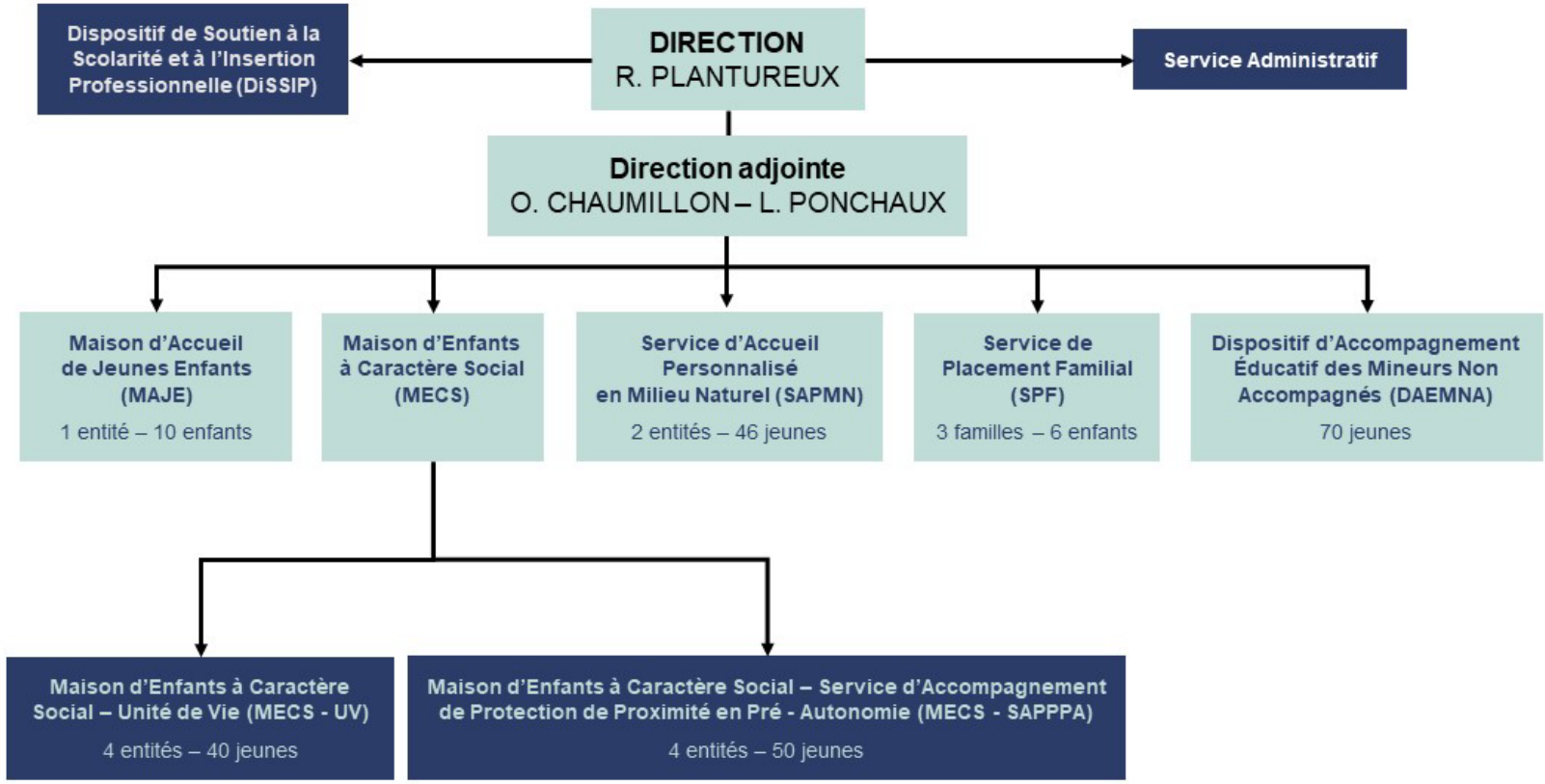

## CHIFFRES CLÉS 2022

**222**
**places d'hébergement**

**79**
**places destinées aux jeunes provenant des départements extérieurs**

**6**
**modalités d'accompagnement**

**7**
**unités d'hébergement collectives**

**Durée moyenne des placements :**
**20 mois**

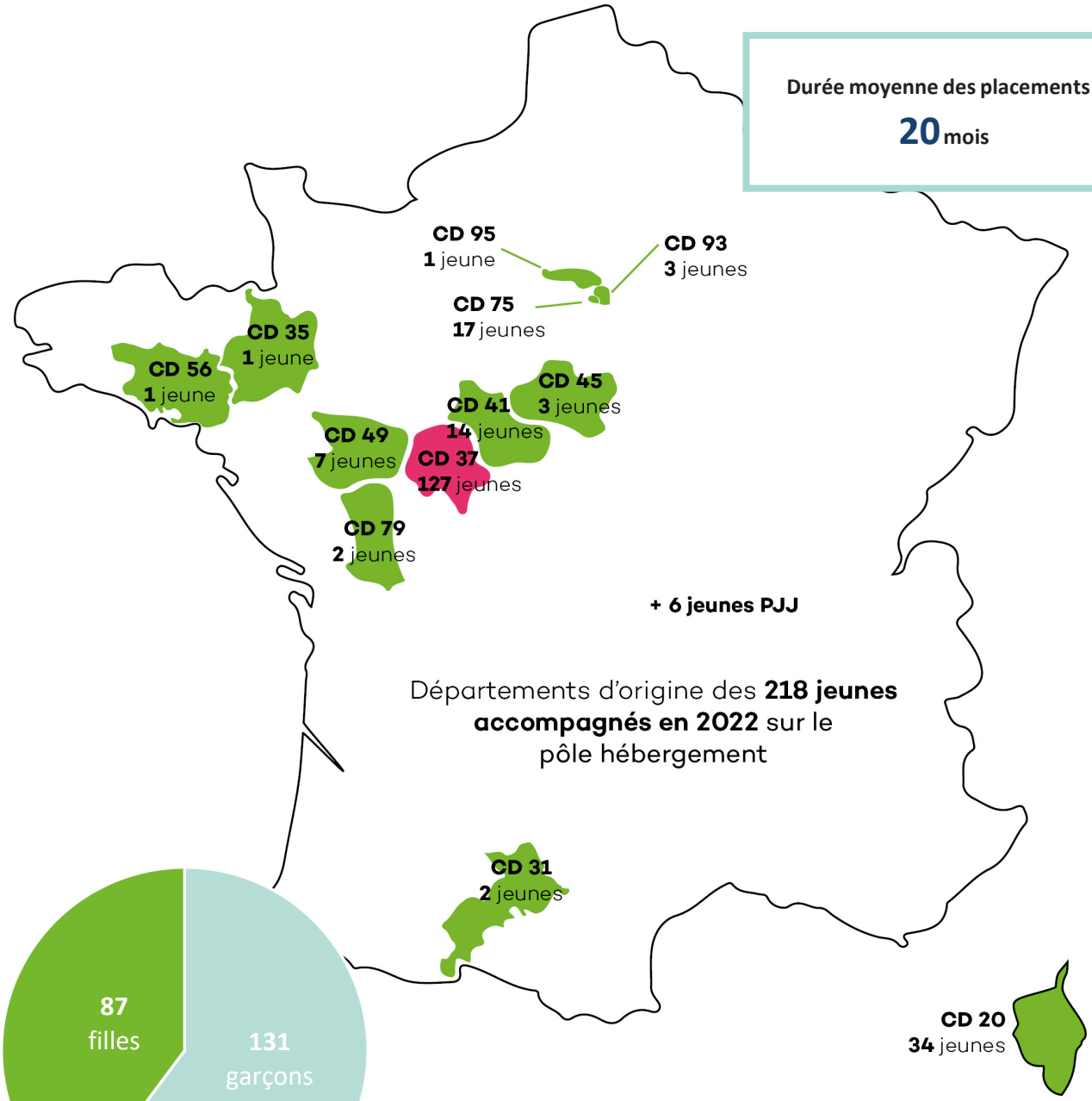


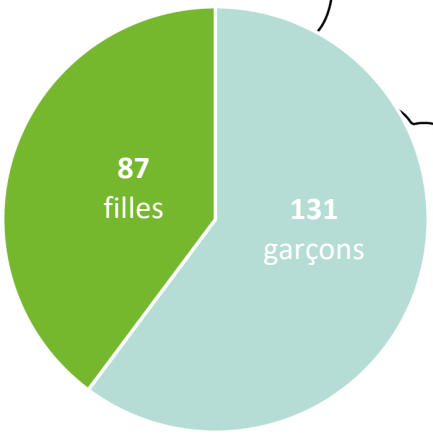


**RÉPARTITION PAR SEXE**

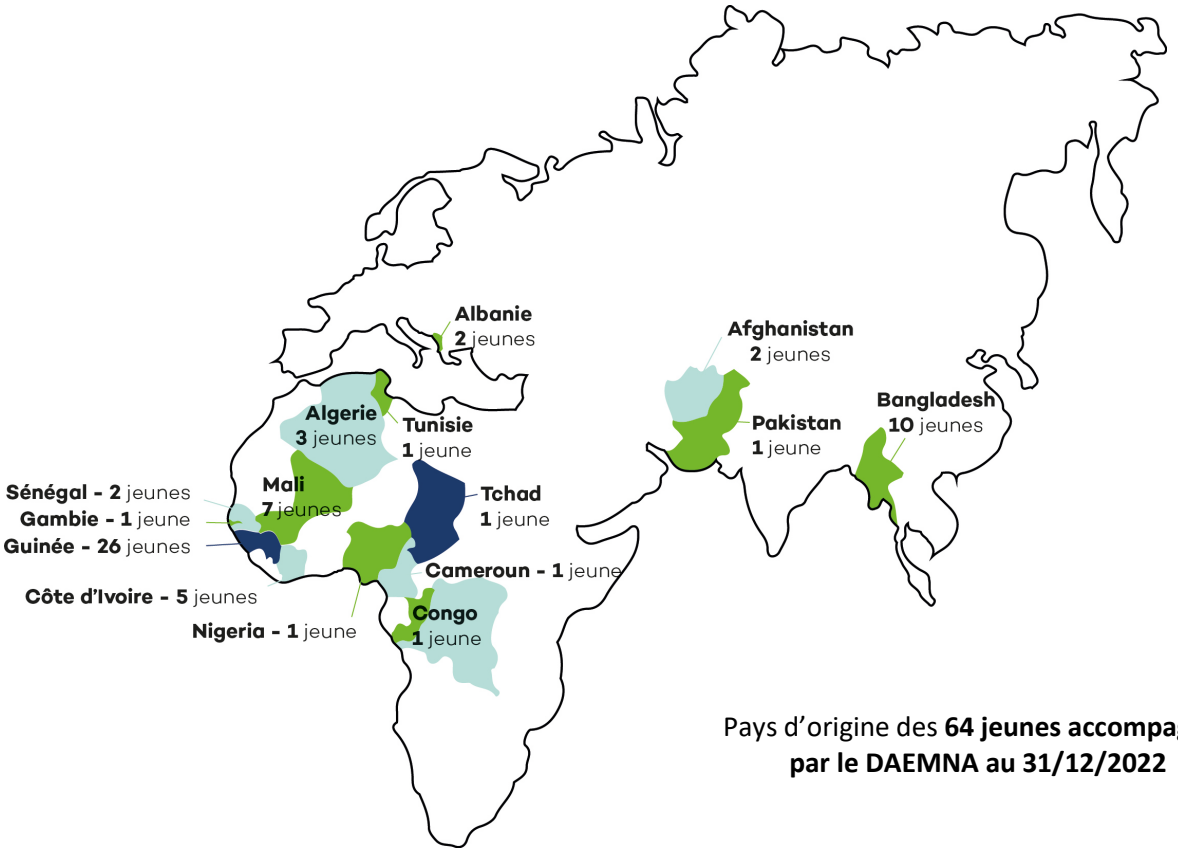


Pays d'origine des **64 jeunes accompagnés par le DAEMNA au 31/12/2022**

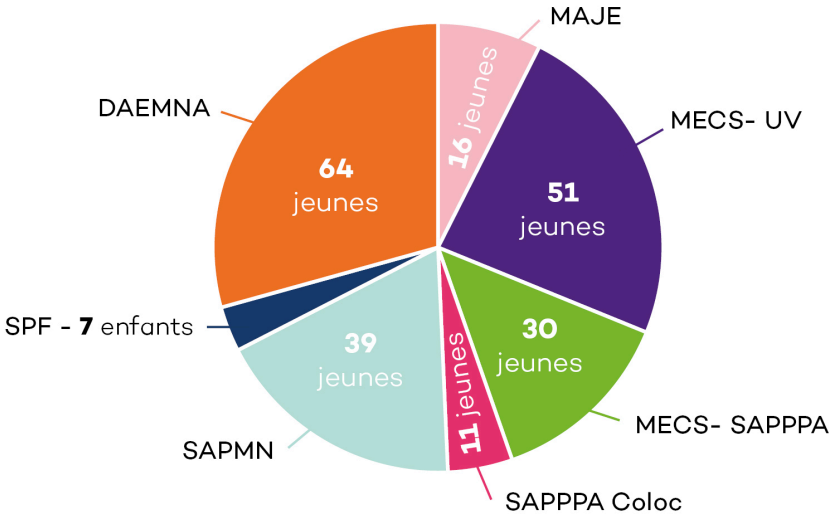


**RÉPARTITION PAR SERVICE des 218 jeunes accueillis au 31/12/2022**

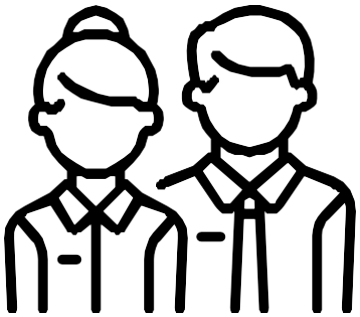

**160 professionnels au 31/12/2022 :**
Éducateurs spécialisés, assistants sociaux, éducateurs jeunes enfants, moniteurs éducateurs, conseillères en économie sociale et familiale, techniciens d'intervention sociale et familiale, assistantes familiales, surveillants de nuit, comptables, agents administratifs, psychologues, agents d'entretiens, cadres managers…

# LE MOT DE LA DIRECTRICE

En introduction, je souhaiterais souligner en première intention, la capacité collective à affronter des difficultés inédites et à s'ajuster en permanence afin de permettre un accueil et un accompagnement qualitatif dans la réponse aux besoins des jeunes.

En effet, l'année 2022 s'est inscrite dans une dynamique de sortie de crise sanitaire liée à la Covid 19. Cette situation a encore nécessité des adaptations pour assurer la continuité de l'activité dans toutes les unités de vie et les services du pôle hébergement. De plus, est venu s'ajouter un contexte de crise économique nationale qui n'a pas été sans effet d'un point de vue budgétaire pour le pôle.

Ces enchevêtrements de crises – pandémique, économique, de blocage des flux migratoires - n'ont pas permis au pôle de pouvoir accueillir le nombre de mineurs correspondant à sa capacité au 1er semestre de l'année. Il a donc été nécessaire d'élaborer avec l'ensemble des équipes, une stratégie pour permettre au pôle d'assurer sa pérennité. L'engagement de tous a permis de réajuster l'impact financier des effets du contexte.

Les équipes ont, une fois de plus, œuvré à garantir la sécurité, la santé, la scolarité, les parcours de formation et le bien-être des enfants / jeunes tout au long de cette année.

Durant cette année 2022, divers travaux ont été réalisés tels que :

> Le déploiement d'un plan d'actions 2022 – 2026 (communication, PDC, ajustement du projet de pôle, réflexion relative au soutien à la parentalité, etc..);

> Pour le DAEMNA : renouvellement de la modalité expérimentale de l'accompagnement social des majeurs, autoévaluation du dispositif et transmission des propositions pour la pérennisation du service ;

> La mise à jour des livrets d'accueil et la création pour les nouvelles modalités ;

> La continuité des travaux du comité de suivi des projets d'établissements ;

> La finalisation de la mise en œuvre du dossier unique informatisé de l'usager.

### L'activité du Pôle

L'activité des unités de vie et services du pôle hébergement s'appuie sur la capacité d'accueil autorisée dans les différentes modalités.

Il est à noter l'augmentation de la capacité d'accueil du SPF pour 6 jeunes ainsi que la pérennisation du DAEMNA avec une autorisation à 70 jeunes.

L'activité 2022, quelque peu déficitaire, en lien avec le contexte, sera évidemment portée à la discussion avec nos autorités de contrôle et de tarification.

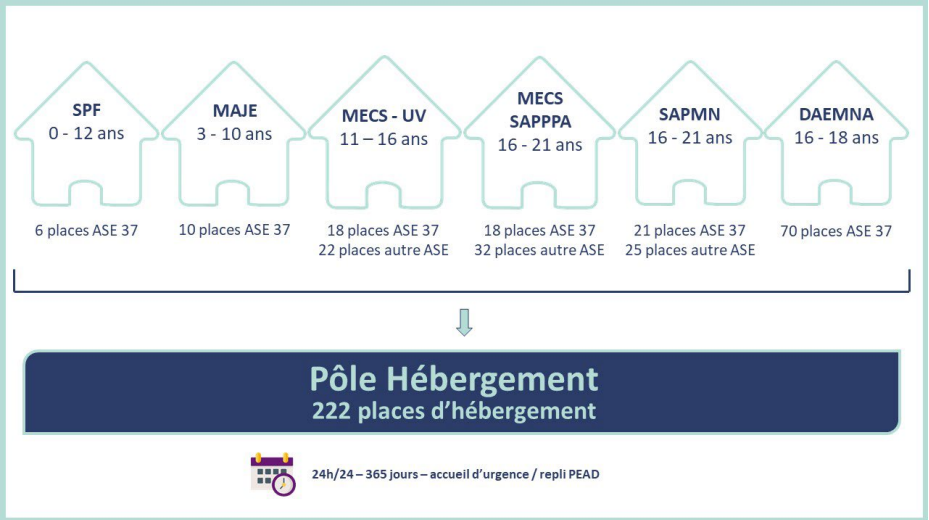

## SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL (SPF) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

**2 assistants familiaux**

### Effectifs

**Nombre de journées réalisées**

| Journées projetées | Journées réalisées CD37 |
|---|---|
| 1 704 | 1 742 |

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Jeunes accueillis en 2022 |
|---|---|
| 4 puis 6 à partir de septembre | 7 |

**Répartition par Pôle Enfance**

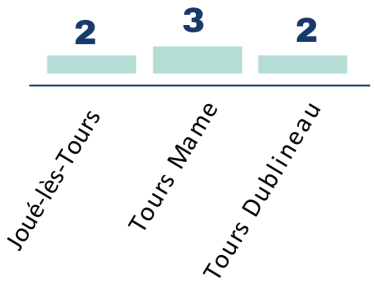


**Répartition des accueils d'autres départements**

Tous les enfants accueillis en 2022 sont originaires du Département d'Indre-et-Loire.

**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

Tous les placements d'enfants au sein du SPF en 2022 font suite à une décision judiciaire.

### Nombre d'accueil et de fin de mesure

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 3 | 1 |

### Durée moyenne des accueils

**SPF :** 16 mois

### Orientations à la sortie

*Données à renseigner en 2023*

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe

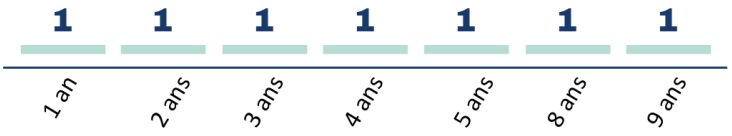


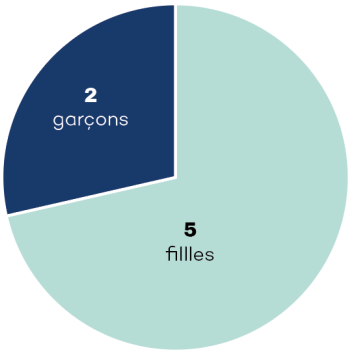


### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés …)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

*Données à renseigner en 2023*

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

*Données à renseigner en 2023*

### Familles

*Données à renseigner en 2023*

## MAISON D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (MAJE) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

**1 unité de vie**

### Effectifs

**Nombre de journées réalisées**

| Journées projetées | Journées réalisées CD37 |
|---|---|
| 3 650 | 3 772 |

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Enfants accueillis en 2022 |
|---|---|
| 10 | 16 |

**Répartition par Pôle Enfance**

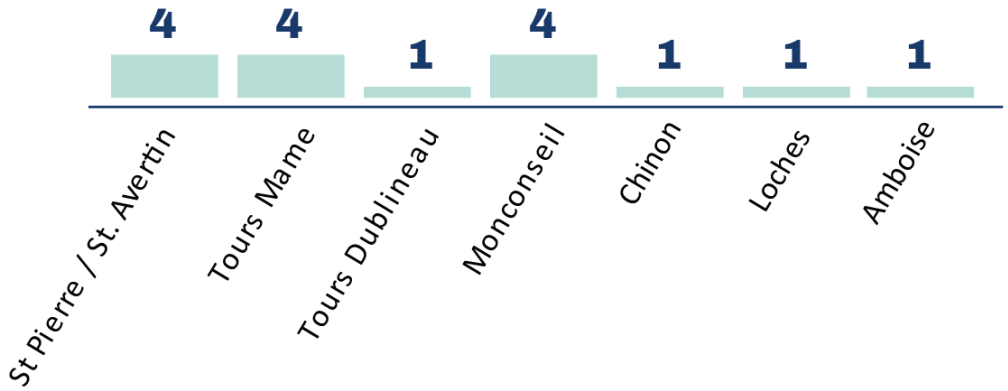

**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

**Nombre d'accueils et de fin de mesure**

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 6 | 2 |

**Durée moyenne des accueils**

**MAJE :** 28 mois

**Orientations à la sortie**

*Données à renseigner en 2023*

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe

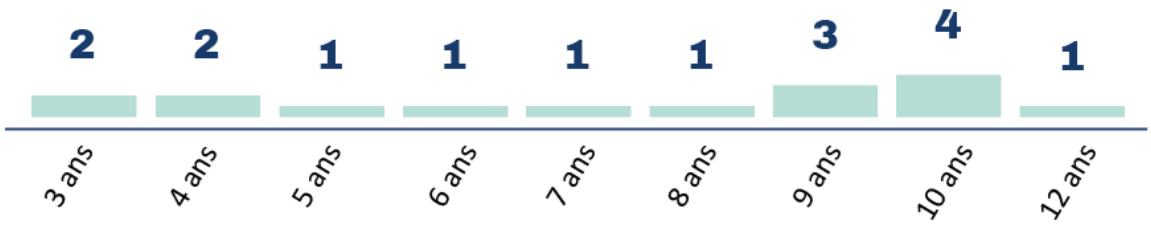


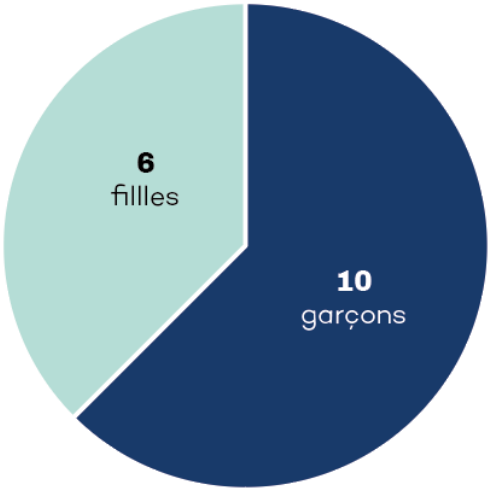


### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés …)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

*Données à renseigner en 2023*

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

*Données à renseigner en 2023*

### Familles

*Données à renseigner en 2023*

## MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - UNITÉ DE VIE (MECS – UV) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Calder – Joué-Lès-Tours

L'Epan – Joué-Lès-Tours

Les Renardières – Chambray-Lès-Tours

Ernst – Joué-Lès-Tours

### 4 unités de vie

### Effectifs

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Enfants accueillis en 2022 |
|---|---|
| 40 | 60 |

**Nombre de journées réalisées**

| Journées projetées | Journées réalisées CD37 | Autres journées réalisées |
|---|---|---|
| 31 179 | 18 245 | 12 982 |

**+ 171 journées de repli PEAD**

*Le tableau ci-dessus présente les journées réalisées sur les MECS - UV et les MECS - SAPPPA cumulées.*

**Répartition par Pôle Enfance**

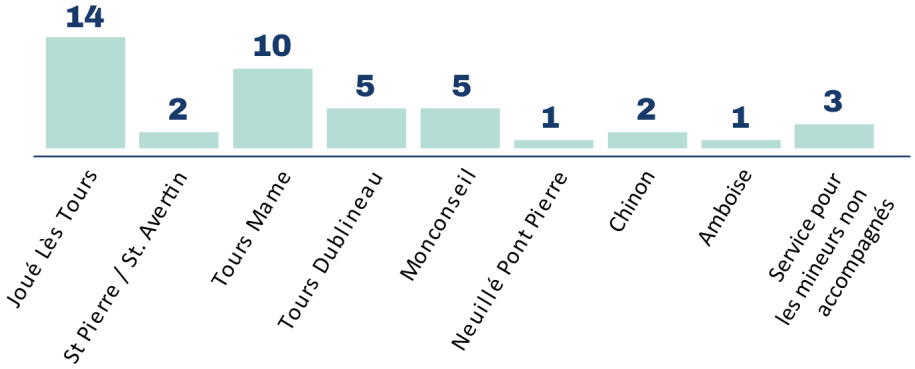


**Répartition des accueils d'autres départements**

**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

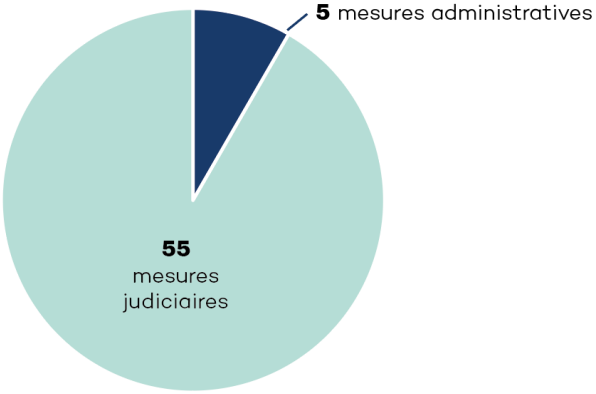


**Nombre d'accueils et de fin de mesure**

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 26 | 8 |

**Durée moyenne des accueils**

**Unité éducative ERNST :** 15 mois

**Unité éducative de l'EPAN :** 14 mois

**Unité éducative CALDER :** 22 mois

**Unité éducative des RENARDIÈRES :** 29 mois

**Orientations à la sortie**

*Données à renseigner en 2023*

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe

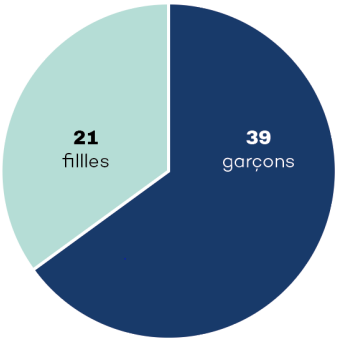


### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés …)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

*Données à renseigner en 2023*

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

*Données à renseigner en 2023*

### Familles

*Données à renseigner en 2023*

## MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL - SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROTECTION DE PROXIMITÉ EN PRÉ AUTONOMIE (MECS – SAPPPA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

SAPPPA Chaumette – Joué-Lès-Tours

La Bouchardière – Joué-Lès-Tours

**2** MECS SAPPPA en petit collectif + studio de pré-autonomie sur site (Chaumette et la Bouchardière) **&** **2** SAPPPA Colocation qui accueillent des jeunes en appartements (Bel Air et Franc Palais)

### Effectifs

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Enfants accueillis en 2022 |
|---|---|
| 50 | 75 |

**Répartition par Pôle enfance**

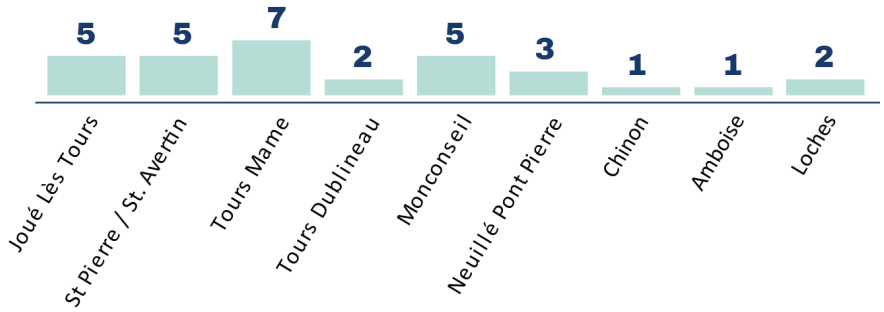


**Répartition des accueils d'autres départements**

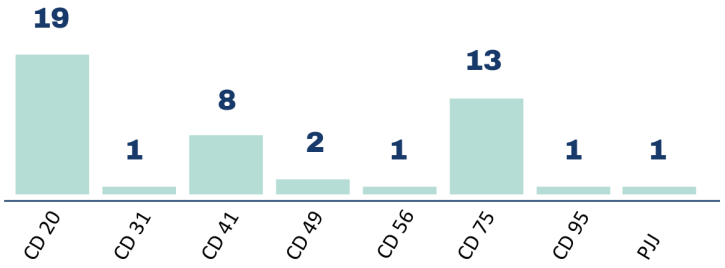


**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

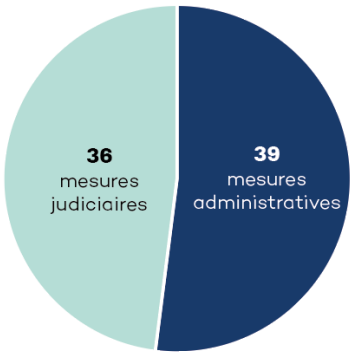


**Nombre d'accueils et de fin de mesure**

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 28 | 25 |

**Durée moyenne des accueils**

**SAPPPA Chaumette :** 14 mois

**SAPPPA Bouchardière :** 18 mois

**SAPPPA Franc Palais :** 13 mois

**SAPPPA Bel Air :** 14 mois

**Orientation à la sortie**

*Données à renseigner en 2023*

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe

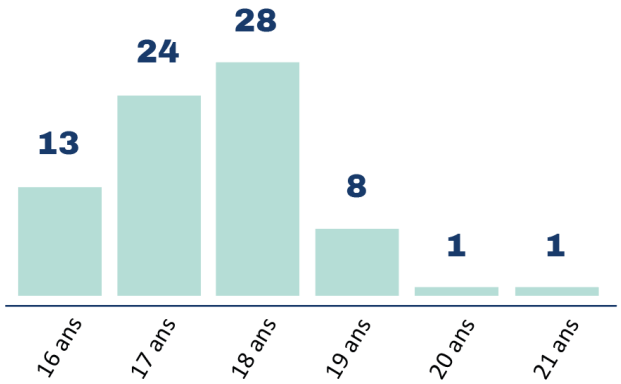


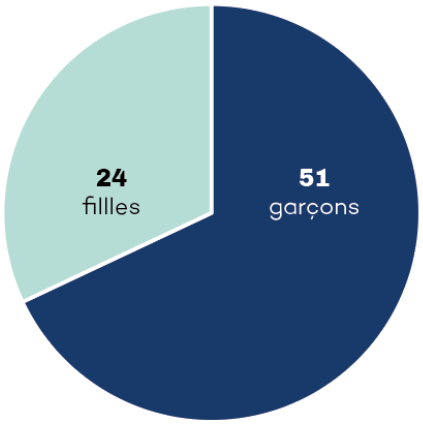


### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés …)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

*Données à renseigner en 2023*

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

*Données à renseigner en 2023*

### Familles

*Données à renseigner en 2023*

## SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ EN MILIEU NATUREL (SAPMN) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

### Appartements individuels

#### Effectifs

**Nombre de journées réalisées**

| Journées projetées | Journées réalisées CD37 | Autres journées réalisées |
|---|---|---|
| 15 881 | 7 239 | 7 667 |

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Enfants accueillis en 2022 |
|---|---|
| 50 | 57 |

**Répartition par Pôle enfance**

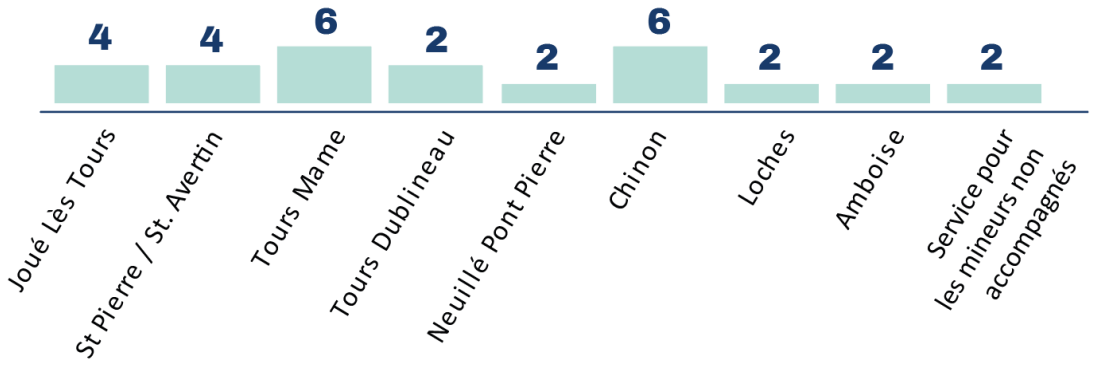

**Répartition des accueils d'autres départements**

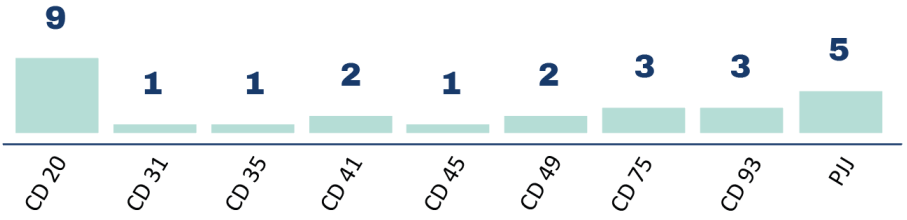


**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

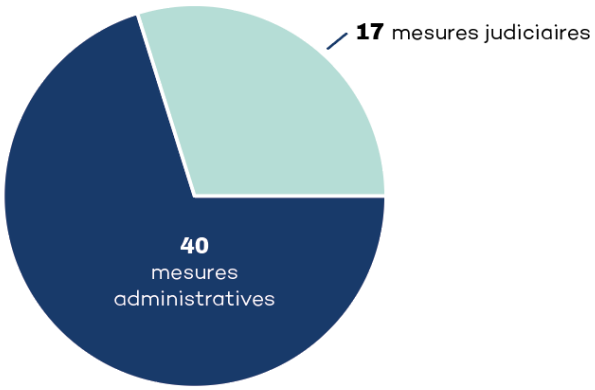


**Nombre d'accueils et de fin de mesure**

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 16 | 22 |

**Durée moyenne des accueils**

**SAPMN :** 24 mois

**Orientations à la sortie**

*Données à renseigner en 2023*

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge à l'admission, sexe

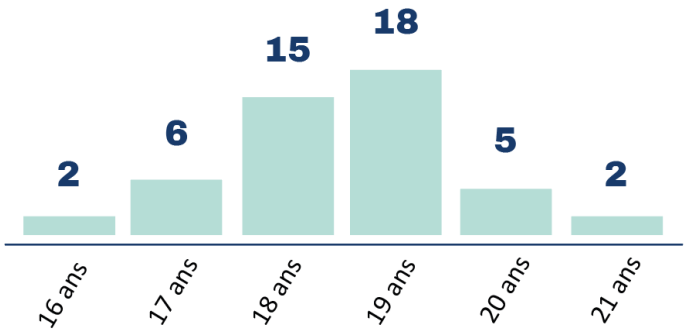


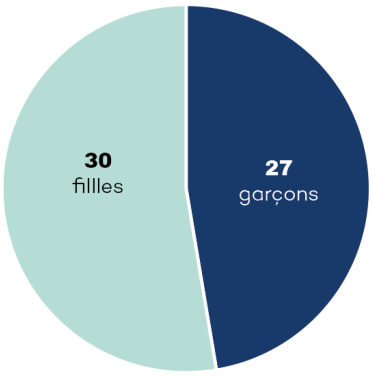


### Lieu de vie de l'enfant (père/mère – les 2 – pupilles)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de droit de rencontre (DVH / DV médiatisés, encadrés …)

*Données à renseigner en 2023*

### Type de danger à l'accueil (éducation, santé, moralité, développement psychoaffectif, sécurité)

*Données à renseigner en 2023*

### Scolarité / apprentissage / accompagnements spécialisés

*Données à renseigner en 2023*

### Familles

*Données à renseigner en 2023*

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DES MINEURS NON - ACCOMPAGNÉS (DAEMNA) : ANALYSE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

### Effectifs

**Nombre de journées réalisées**

| Journées projetées | Journées réalisées CD37 |
|---|---|
| 26 537 | 22 966 |

**Nombre d'enfants pris en charge dans l'année**

| Capacité d'accueil | Jeunes accueillis en 2022 |
|---|---|
| 70 | 64 |

**Répartition par pays d'origine des jeunes présents au 31/01/2022**

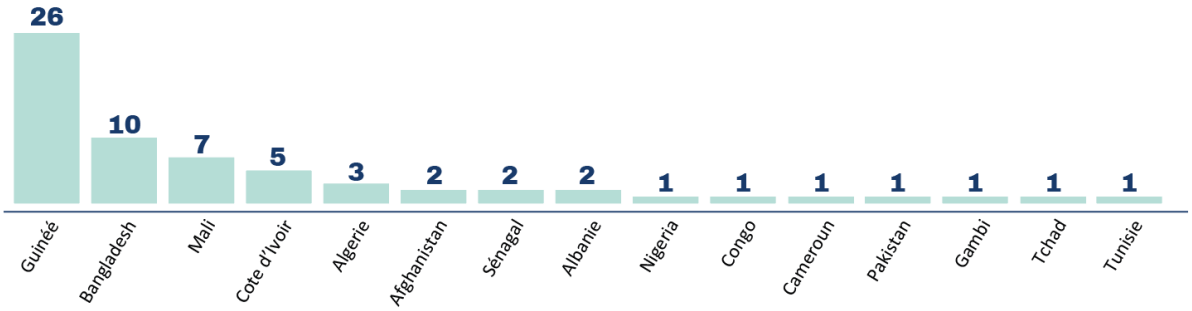

**Répartition des accueils d'autres départements**

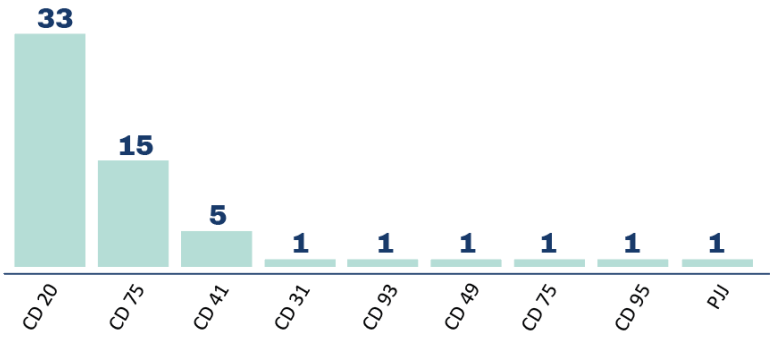


**Répartition des mesures administratives ou judicaires**

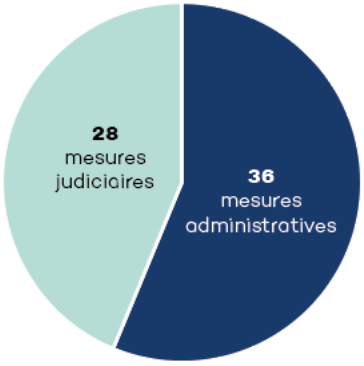


**Nombre d'accueils et de fin de mesure**

| Jeunes entrés en 2022 | Jeunes sortis en 2022 |
|---|---|
| 21 | 23 |

**Durée moyenne des accueils**

**DAEMNA :** 15 mois

**Orientations à la sortie**

**2** jeunes ont été orientés vers une autre structure hors Pôle hébergement.

**27** jeunes ont pu sortir du dispositif vers une vie autonome et indépendante (12 en logement autonome, 3 en hébergement amical/tiers et 12 FJT/AJH).

**1** jeune a vu sa prise en charge se terminer sans logement.

**4** jeunes ont une situation inconnue (en fugue).

**1** jeune est rentré dans son pays.

## Caractéristiques démographiques et socio-économiques

### Âge des jeunes accueillis, sexe

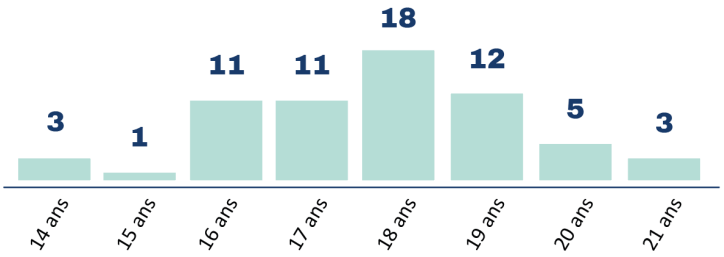


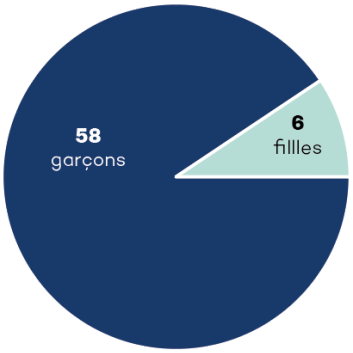

## DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA SCOLARITÉ ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (DiSSIP)

Le Dispositif de Soutien à la Scolarité et à l'Insertion Professionnelle (DiSSIP) mène des actions auprès des jeunes confiés au Pôle Hébergement de la Sauvegarde 37. Le dispositif crée, par l'organisation de rencontres, des échanges et des dynamiques autour de thèmes transversaux liés à la scolarité et l'insertion des jeunes. Au travers du DiSSIP, de nombreux partenaires accompagnent les jeunes tels que la Mission Locale, la Maison familiale rurale (MFR), le Centre d'Information et d'Orientation (CIO), le centre de formation d'apprentis (CFA), la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), la Fédération Française du Bâtiment (FFB), les écoles et les établissements spécialisés …

### Répartition scolaire ou professionnelle

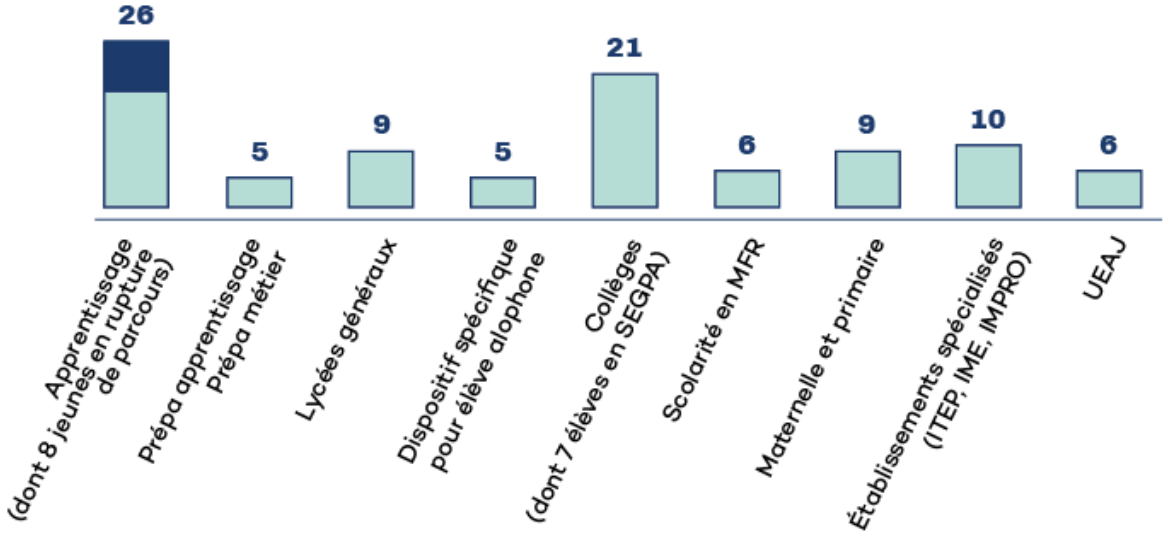


Les jeunes de plus de 16 ans sont inscrits à la Mission Locale de leur secteur d'habitation départemental.

### Apprentissage

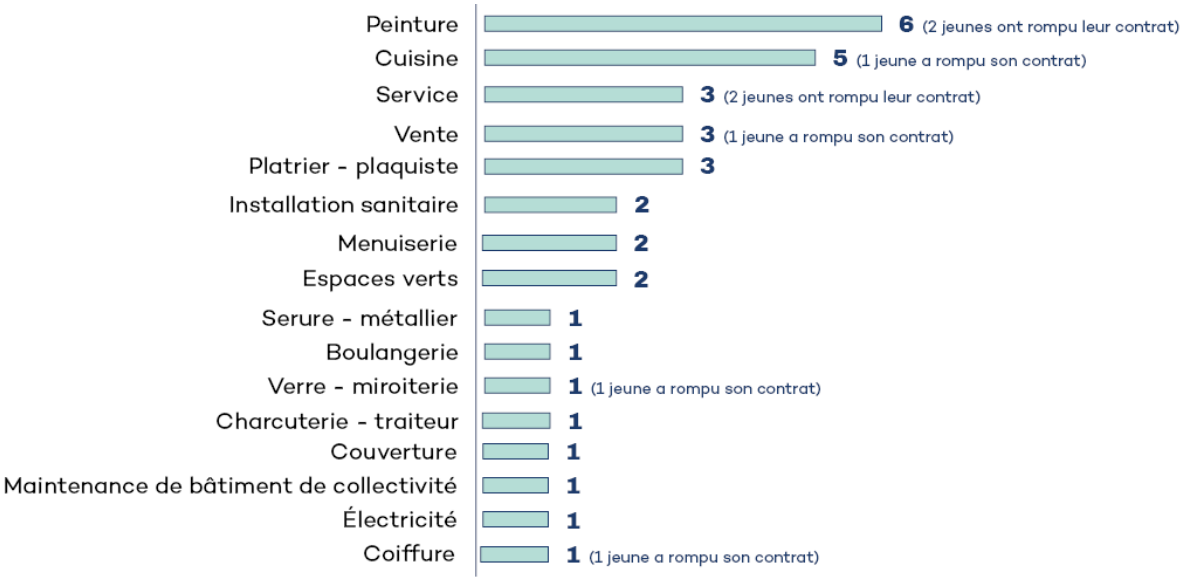


**REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE DES 26 JEUNES EN APPRENTISSAGE**

## Accompagnement à la scolarité

Au printemps dernier, le DiSSIP a mis en place un nouveau partenariat avec l'association SKOLA 37 située quai Paul Bert, à Tours, qui a pour finalité la scolarisation et l'insertion des jeunes particulièrement les migrants arrivés en France pour la plupart en tant que mineurs isolés.

En complémentarité et en synergie avec AGIRabcd au travers des réunions de travail pilotées par le DiSSIP, nous avons pu proposer aux jeunes MNA des emplois du temps hebdomadaires quasi complets alternant cours collectifs à SKOLA 37 et à AGIRabcd.

Plus largement, les jeunes du pôle hébergement peuvent bénéficier d'un soutien scolaire individuel de manière régulière ou plus ponctuellement au travers des actions bénévoles illustrées et réparties comme ci-dessous :

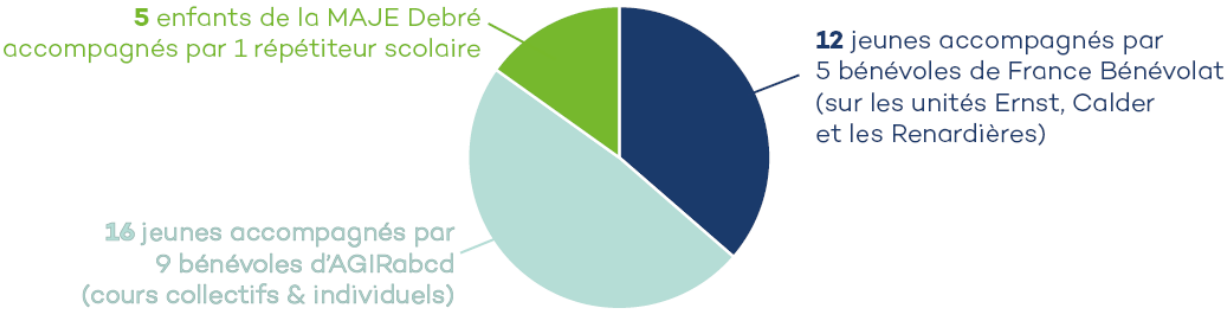


Dans la continuité des années précédentes, les enfants de la MAJE Debré sont aidés chaque soir pour réaliser leur travail scolaire par un répétiteur scolaire, salarié de l'association.

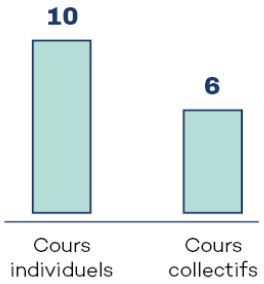


**REPARTITION COURS INDIVIDUELS / COURS COLLECTIFS DE 16 JEUNES ACCOMPAGNES PAR AGIRabcd**

## Eléments marquants

Le DiSSIP a accueilli deux volontaires en service civique de janvier à juin 2022. Leurs missions étaient axées sur l'accompagnement scolaire, les activités sportives et l'initiation au numérique.

Le travail de collaboration avec Uniscité qui encadre les volontaires a été riche de partage. En effet, nous avons été sollicités pour participer à une « journée tremplin » afin de présenter notre métier aux jeunes en service civique et participer au jury de fin de missions pour coacher les jeunes et les préparer au mieux aux entretiens de recrutement.

Par ailleurs, en juin dernier nous avons organisé une rencontre partenariale avec l'ensemble des acteurs gravitant autour de la scolarité ou de l'insertion professionnelle des jeunes.

Des représentants des collèges et lycées et de la DSDEN étaient présents, ainsi que des conseillers mission locale et pôle emploi, les médiateurs des différents CFA et quelques employeurs.

Cette rencontre a été très appréciée et la convivialité autour du déjeuner partagé tout particulièrement.

Au cours de l'année, nous avons également construit un outil nous permettant de pouvoir évaluer nos missions auprès des équipes et des jeunes. En fin d'année, nous avons pu rencontrer chaque équipe afin d'en échanger et de faire le bilan de nos actions menées en collaboration avec les équipes éducatives.

## Projections 2023

- → Soutenir l'action et la collaboration avec les bénévoles. Construire des outils pédagogiques communs pour accompagner les jeunes (livret de suivi) et contractualiser ce partenariat au travers de conventions.
- → Recruter de nouveau des volontaires en service civique pour mener des activités avec les jeunes du pôle hébergement.
- → Réécrire et représenter aux équipes les modalités d'intervention du DiSSIP sur le pôle hébergement.
- → Développer des journées de rencontres partenariales.
- → Poursuivre l'évaluation régulière des actions menées afin qu'elles s'adaptent rapidement aux besoins des enfants et des jeunes.
- → Répondre aux appels à projet en lien avec l'activité du service et son développement.
- → Pouvoir bénéficier d'un temps de supervision ou d'analyse des pratiques commun à l'ensemble des professionnels du DiSSIP.

# FONCTIONNEMENT

## Les fondements de l'action éducative

## Conseil de Vie Sociale

Trois formes de CVS sont installées avec des représentants des enfants et jeunes accueillis, des membres du Conseil d'Administration de l'association, des salariés et le directeur :

- → Hébergements collectifs (MAJE / unités de vie) : Conseil des jeunes
- → Hébergements de colocation et d'appartements individuels (SAPPPA / SAPMN) : Assemblée de concertation
- → DAEMNA : Assemblée des jeunes

Le contexte sanitaire qui a impacté cette instance les années précédentes n'a pu se constituer en 2022. Toutefois, elle sera réinstituée en 2023 car elle permet l'écoute et la prise en compte des jeunes accueillis. De plus ces instances sont toujours très riches en échanges et prisées par l'ensemble des participants.

## PERSPECTIVES DE TRAVAIL 2023

En préalable des projections et objectifs 2023 il est à noter, que comme dans tout le secteur, nous sommes confrontés à des difficultés de recrutement de personnel. Ceci rend plus difficile l'organisation des services où il est impératif d'assurer la continuité de service mais aussi la stabilité en matière de repères pour les jeunes accueillis ainsi que dans la dynamique de travail des équipes. Cet axe sera un axe majeur pour 2023.

Les perspectives de travail pour 2023 s'inscrivent dans la continuité de celles amorcées en 2022 :

Les principales actions à mener seront de :

> Développer une politique de recrutement des postes vacants en CDI ;

> Poursuivre les travaux du projet de pôle et de réalisation des projets d'établissements et de services en appui du préprojet initial et en tenant compte du nouveau dispositif d'évaluation des ESSMS. L'objectif est de valoriser les démarches mises en œuvre par les ESSMS pour améliorer le parcours de vie et de soins des personnes accompagnées

> Développer et déployer la démarche ESOPE d'évaluation des compétences parentales, s'appuyer sur les projets de parentalité ;

> En lien avec une reprise des travaux d'aménagement des appartements du château de l'Auberdière pour le service du DAEMNA, proposer l'ajustement du projet de service prenant en compte les problématiques des jeunes à besoins spécifiques ;

> Améliorer la participation des jeunes et des familles ;

> Pérenniser les partenariats existants et en développer de nouveaux notamment avec les acteurs de santé en lien avec la référente santé ;

> Former et accompagner les professionnels au travers du PDC ;

> Permettre la mise en lien des professionnels des deux pôles dans un objectif de partage, d'échange de pratiques, de renforcement du sentiment d'appartenance, de solidarité.

Pour conclure, il est retenu que l'année 2022 s'inscrit encore dans des enjeux contextuels de santé publique et sociétaux complexes qui n'ont pas été sans incidence dans l'organisation et la conduite du pôle.

Néanmoins, le seul élément à souligner est l'engagement de tout un chacun qui permet au pôle et à l'association de répondre à ses missions de protection en garantissant l'accompagnement et la réponse aux besoins des plus qualitatifs.

**Lydia BROQUET,**

**Directrice du Pôle Hébergement.**

Sauvegarde 37
ENFANCE & FAMILLE

Sauvegarde de l'Enfance d'Indre et Loire – Pôle Hébergement

Rond-point de l'Auberdière - 37304 Joué-lès-Tours
02 47 71 15 65
polehebergementdirection@adse37.fr

**www.sauvegarde37.fr**

**Sauvegarde37**

**Flashez-moi**

© Sauvegarde 37- photos Freepik